

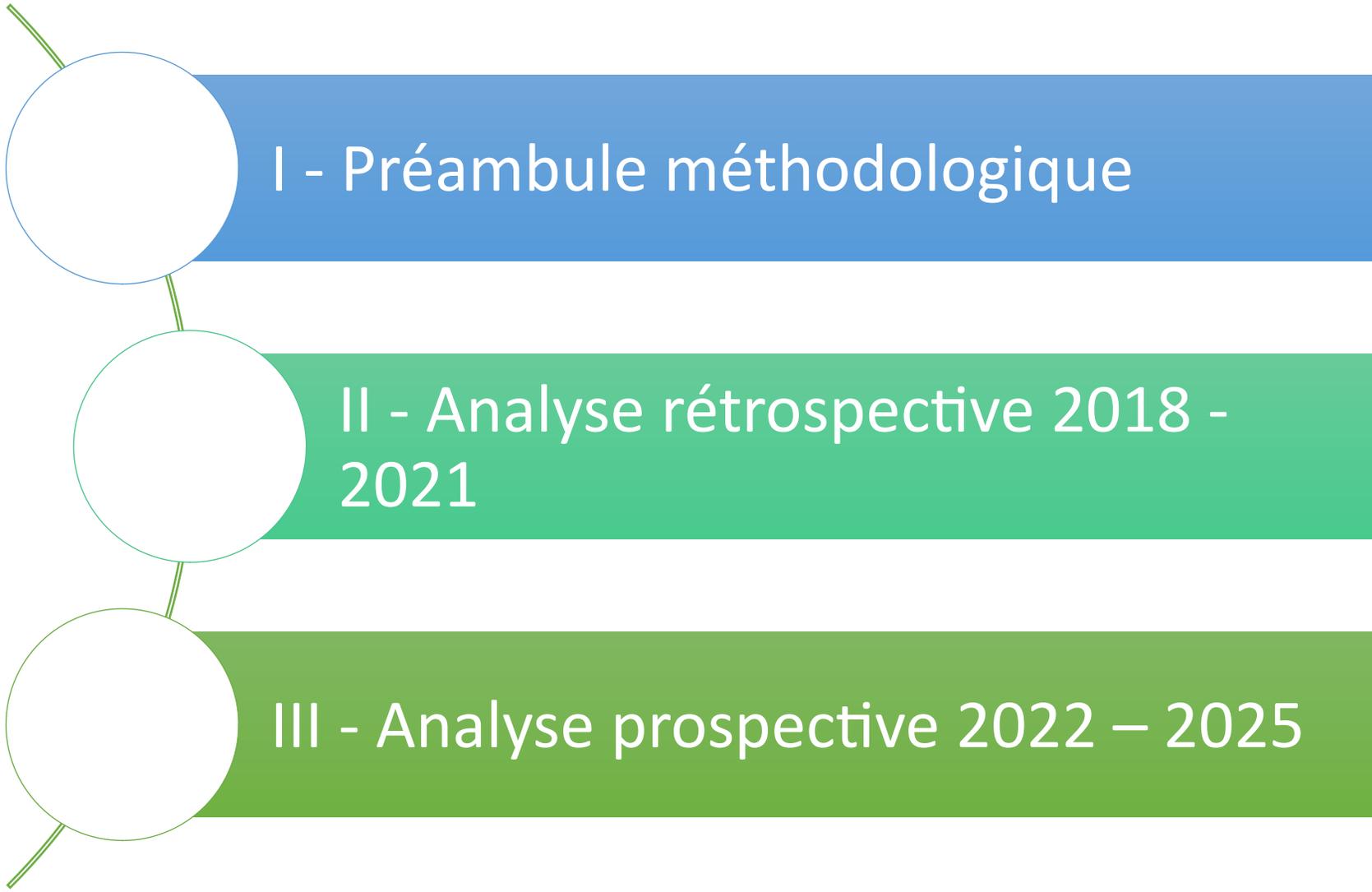


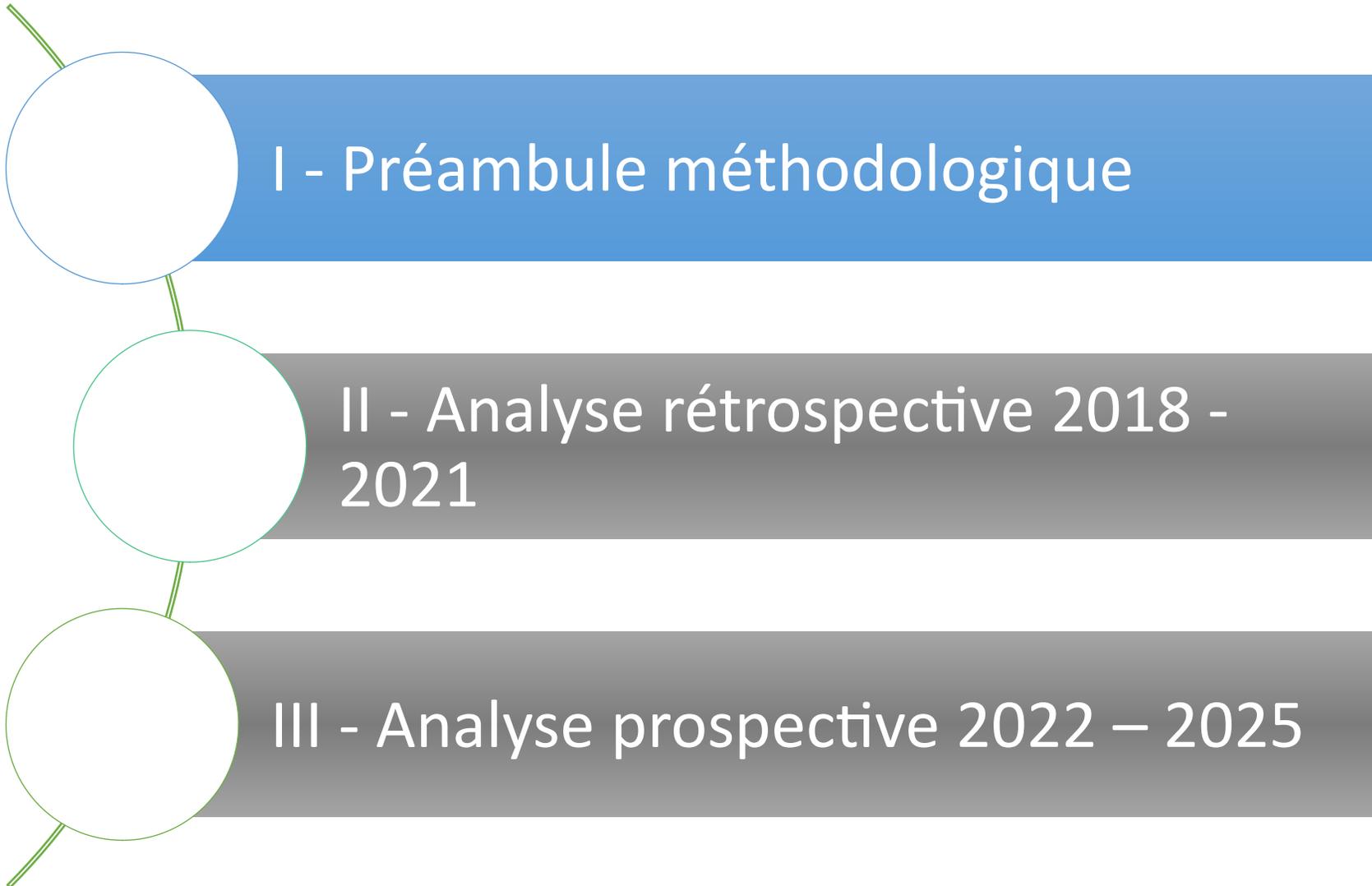
Commune de LA PENNE SUR HUVEAUNE

Analyse financière rétrospective et prospective

Mars 2023

- Le présent document a été réalisé par Emmanuel GONZALEZ, gérant de la société PERFICIENTUR, conseil indépendant
 - Ingénieur diplômé de l'INSA de LYON
 - Exécutive MBA de l'IAE Aix en Provence
 - Finance HEC Paris
- Spécialisé en finance des collectivités locales et en finance d'entreprise depuis 2016
- Le cabinet intervient dans différentes missions auprès de la Métropole Aix Marseille, de communes sur toute la France, de Société d'Economie Mixte et de Sociétés Publiques Locales

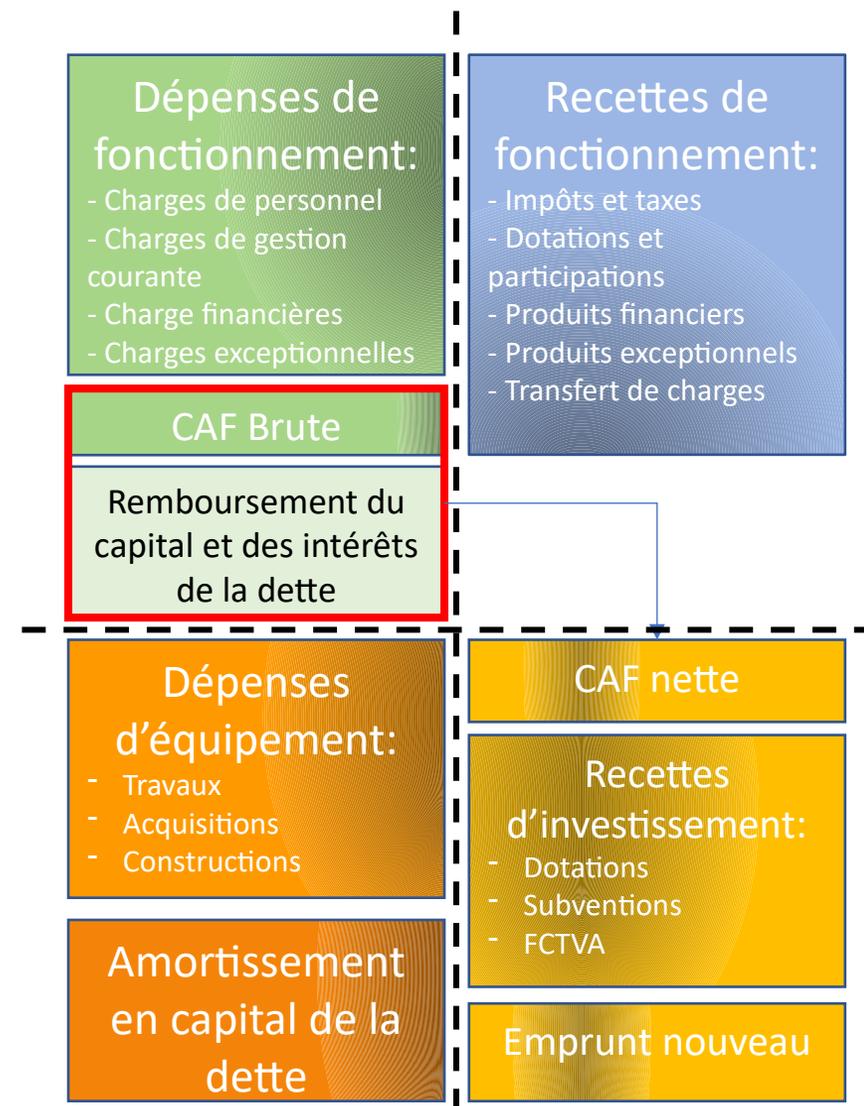




CADRE - STRUCTURE D'UN BUDGET LOCAL – EPARGNE BRUTE



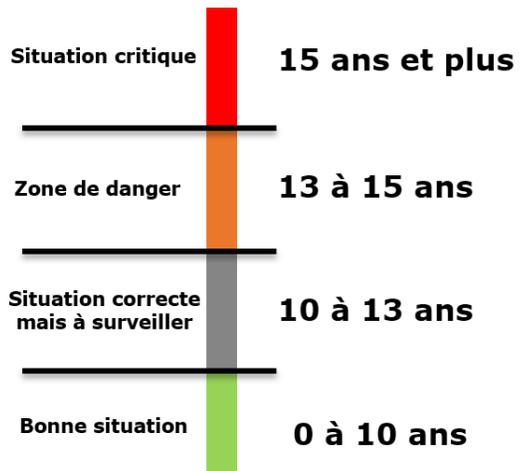
- L'analyse s'appuie essentiellement sur les documents financiers et fiscaux transmis, notamment:
 - Les comptes administratifs 2018 – 2021, le budget primitif 2022;
 - Les états fiscaux de la commune;
 - Données d'amortissement de la dette;
- Les données utilisées pour l'analyse et pour les comparaisons sont disponibles sur le site de la DGFIP
- La strate de la commune est l'ensemble des communes de 5 000 à 10 000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé
- Le périmètre de l'analyse concerne le budget principal de la commune
- L'article L1612-4 du CGCT résume les conditions d'équilibre budgétaire des collectivités territoriales:
 - la section de fonctionnement et la section d'investissement sont respectivement votées en équilibre
 - les recettes et les dépenses ayant été évaluées de façon sincère
 - le prélèvement sur les recettes de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement, ajouté aux recettes propres de cette section, à l'exclusion du produit des emprunts, et éventuellement aux dotations des comptes d'amortissements et de provisions, fournit des ressources suffisantes pour couvrir le remboursement en capital des annuités d'emprunt à échoir au cours de l'exercice



- L'objectif de l'analyse de la solvabilité d'un organisme public est de savoir si l'emprunteur a les moyens de rembourser sa dette
- Pour évaluer ceci deux ratios sont prédominants:

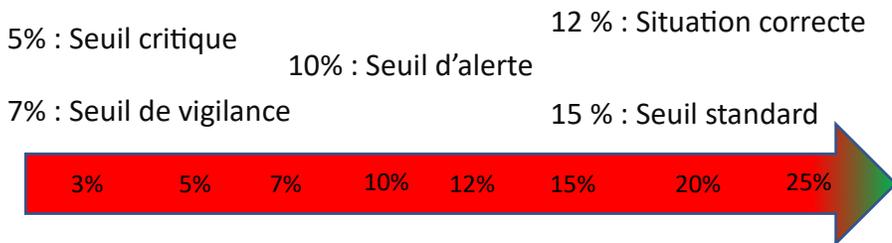
Capacité de désendettement =
 Encours de la dette / Epargne brute

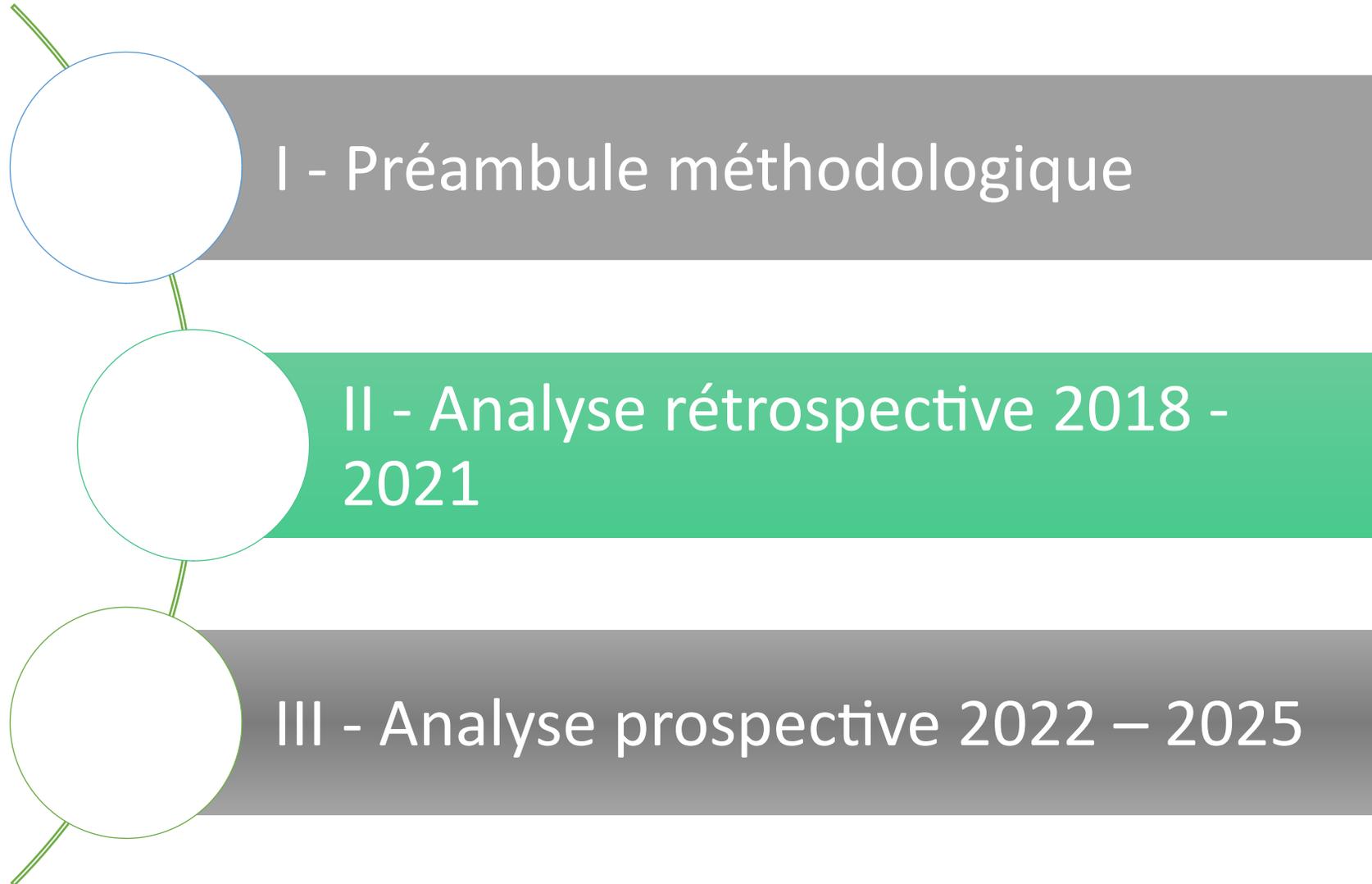
Ce ratio exprime le nombre d'années (théoriques) qu'il faudrait pour que la commune rembourse l'intégralité de sa dette en capital en supposant que la collectivité y consacre la totalité de son épargne brute
 Le seuil critique est fixé à 15 ans pour une collectivité, ce qui correspond à la durée de vie moyenne des équipements et des emprunts souscrits pour les financer. Le seuil d'alerte se situe entre 10 et 12 ans.



Taux d'épargne brute =
 Epargne brute / Recettes réelles de fonctionnement

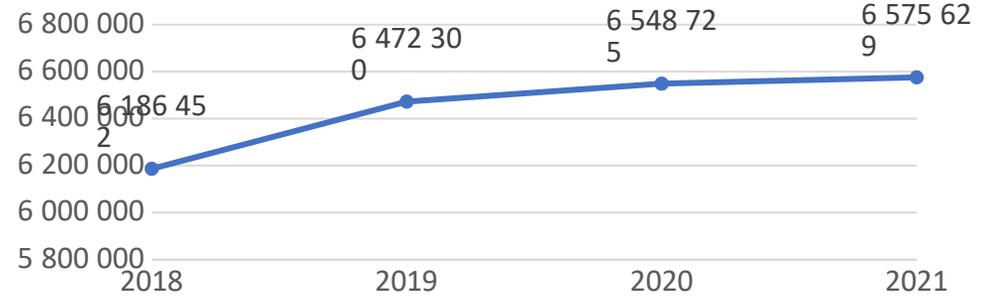
Ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser de la dette ayant servi à investir.
 Il s'agit de la part des recettes de fonctionnement qui ne sont pas absorbées par les dépenses réelles de fonctionnement.



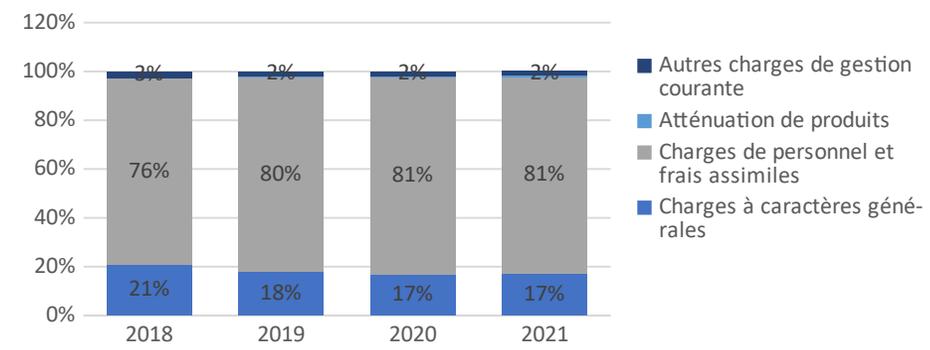


ANALYSE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

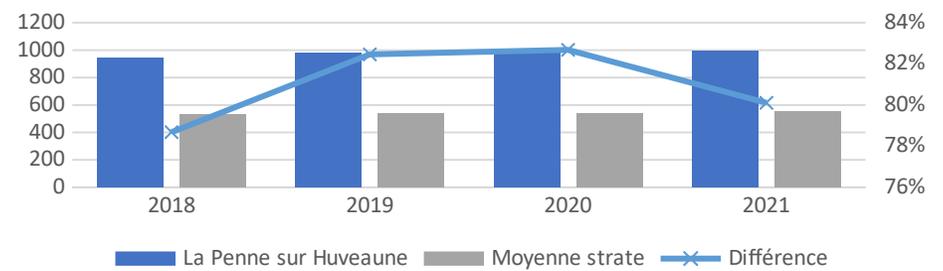
Evolution des dépenses de personnel



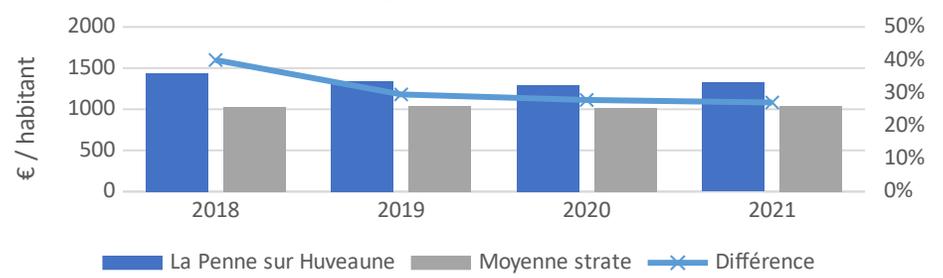
Répartition des dépenses de gestion



Comparaison charges de personnel



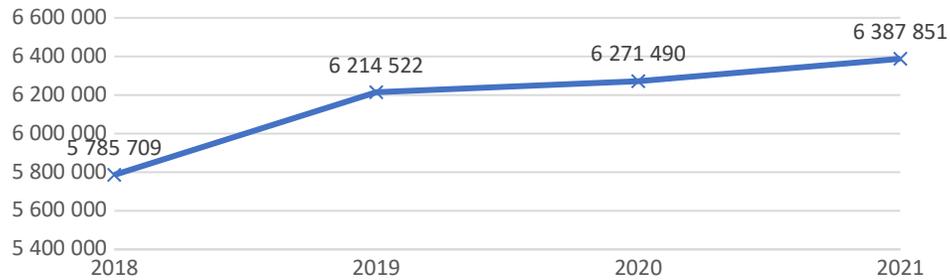
Comparaison charges de fonctionnement / habitant



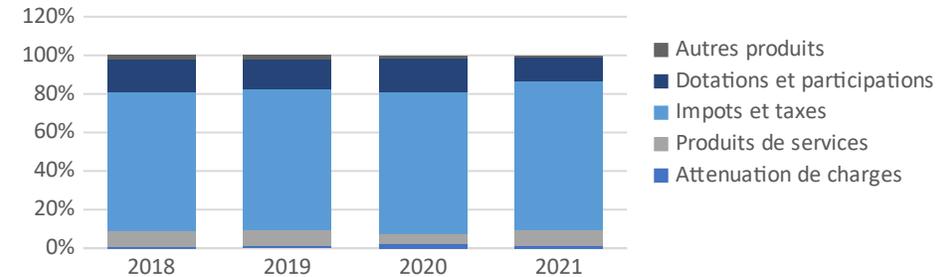
- Les dépenses de gestion sont en augmentation depuis 2019 due à la hausse des charges de personnel malgré une réduction des achats et charges externes
- Les charges de personnel représentent le poste principal des dépenses de gestion: 80% (6,6 M€)
- Les charges de personnel ont augmenté en moyenne de 2% / an alors que l'évolution du point d'indice était nul sur la période
- La commune de la Penne sur Huveaune a une structure de charges de fonctionnement plus importante que la moyenne de la strate de 30%
- Cette position s'explique par le poste de charges de personnel qui est 80% au dessus de la moyenne de la strate



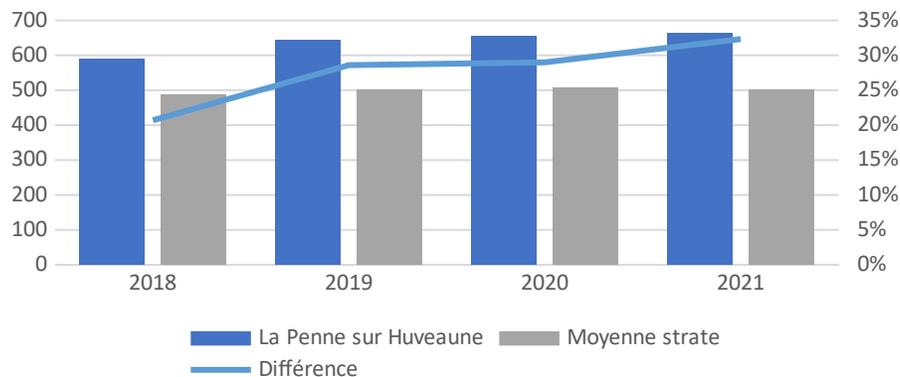
Evolution des recettes fiscales



Répartition des recettes de gestion



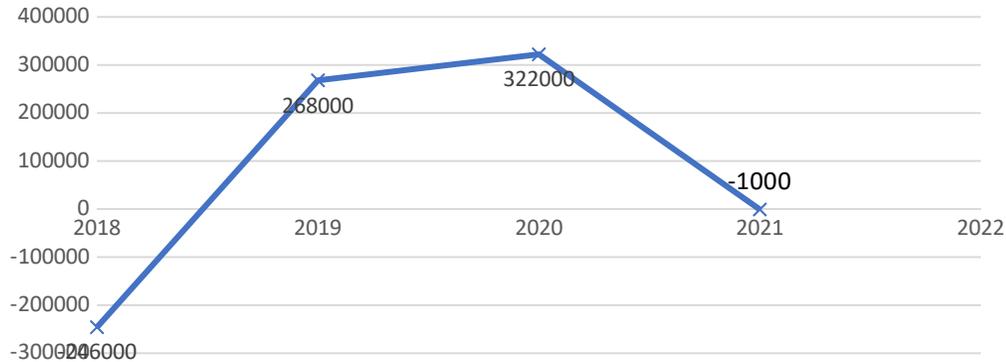
Comparaison recettes fiscales



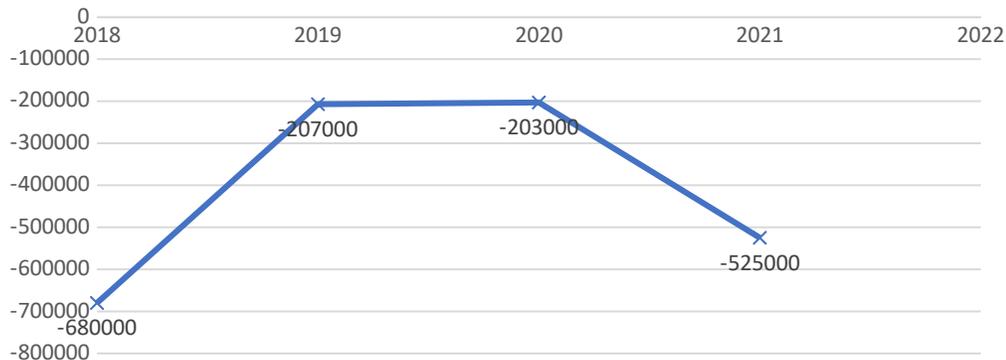
- Cette augmentation est principalement due à l'augmentation des recettes fiscales avec un taux de croissance annuel moyen de 3% et une augmentation de 7% en 2019
- La commune est supérieure de 30% à la moyenne de la strate sur les recettes fiscales, ce qui signifie que la marge de manœuvre sur une augmentation future de ces recettes est quasi nulle
- Le point négatif se situe sur la DGF, malgré l'augmentation de la population, elle est baissée régulière due à un écrêtement sur la dotation forfaitaire pour financer la péréquation



Evolution de la CAF brute



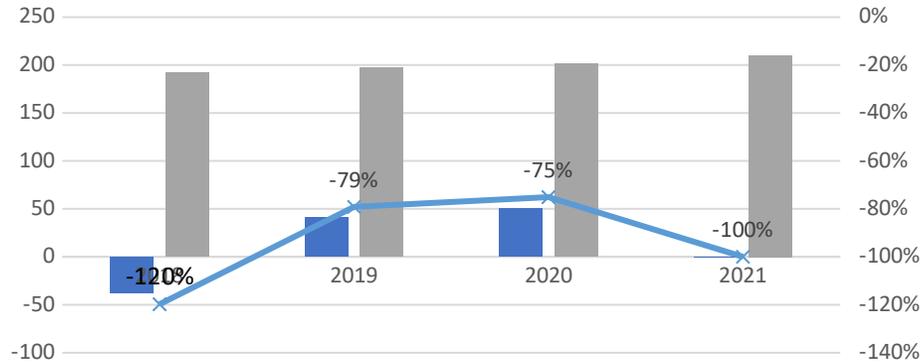
Evolution de la CAF nette



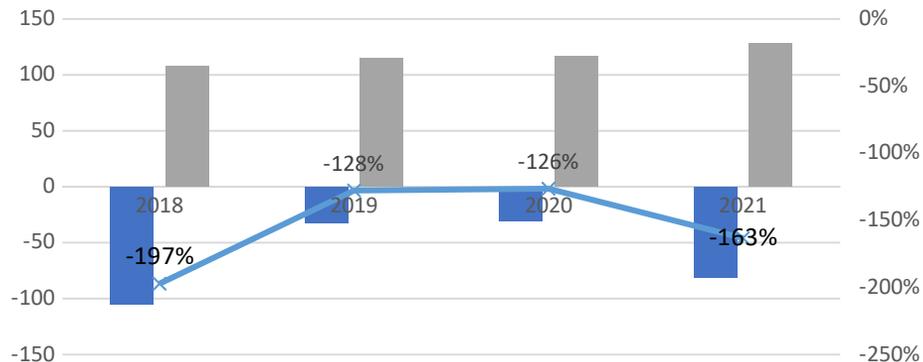
- L'épargne brute (ou CAF brute) se définit comme l'excédent résultant du fonctionnement réutilisable pour financer les opérations d'investissement mais est en priorité affecté au remboursement des dettes en capital. La CAF nette étant la CAF brute diminuée du remboursement du capital des dettes
- La CAF brute a connu des fortes variations étant négative en 2018 et en 2021
- Conjugée à un remboursement de capital de la dette élevée, la CAF dette est fortement négative
- Ceci résulte du fait que la gestion de la commune au niveau du fonctionnement n'arrive pas à dégager des ressources suffisantes pour financer ses équipements et le remboursement de ses dettes



Comparaison CAF brute



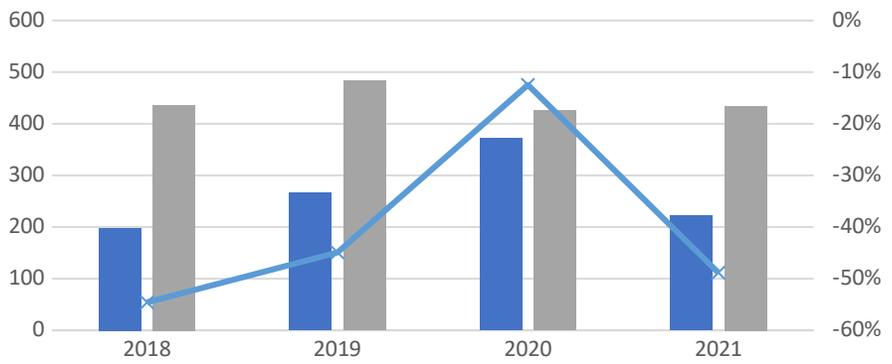
Comparaison CAF nette



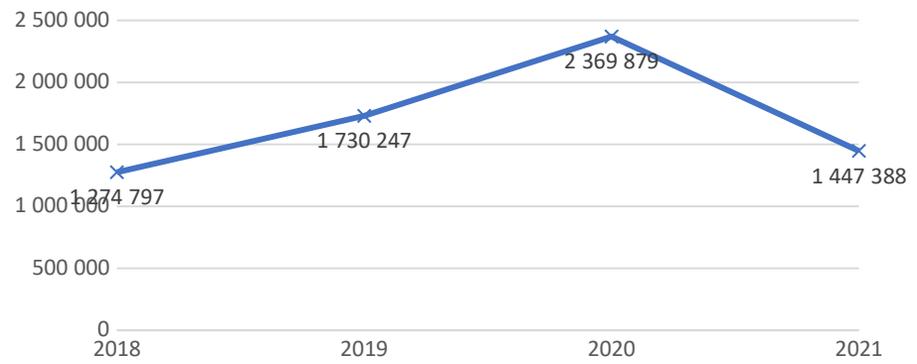
- La commune se situe à des niveaux très important en dessous de la moyenne de la strate
- L'épargne est très clairement le point faible de la commune
- La commune n'est pas en capacité de rembourser ses dettes, ni de financer ses investissements et sa situation financière limite le recours à de nouvelles dettes

ANALYSE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Comparaison dépenses d'investissement



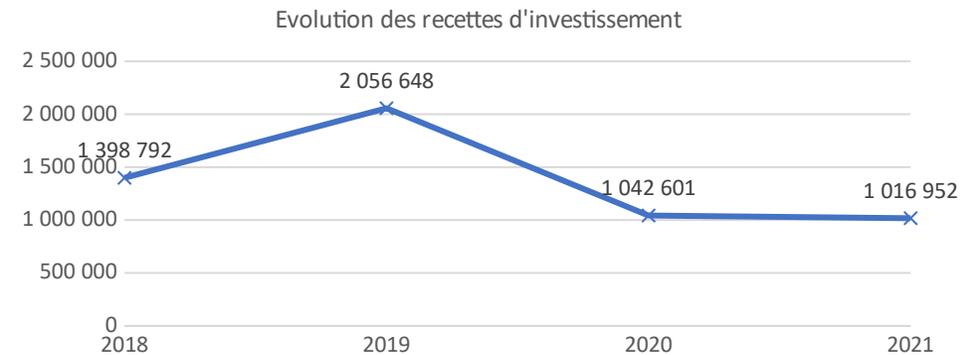
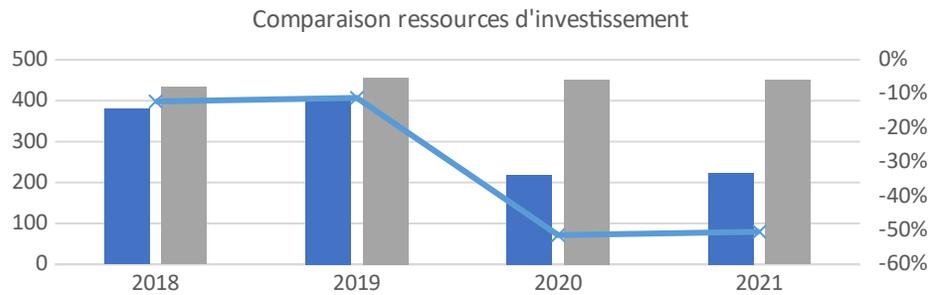
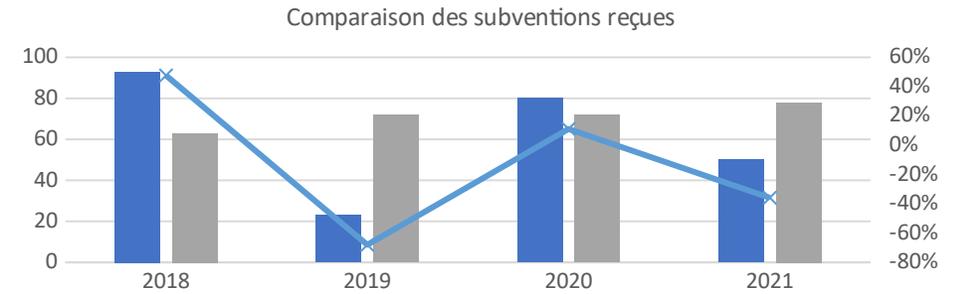
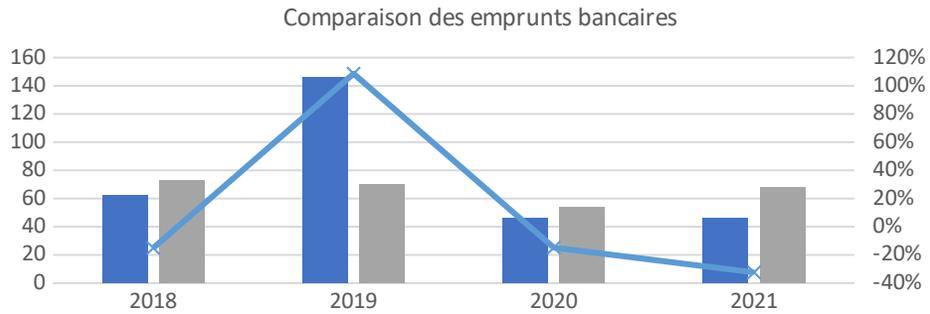
Evolution des dépenses d'investissement



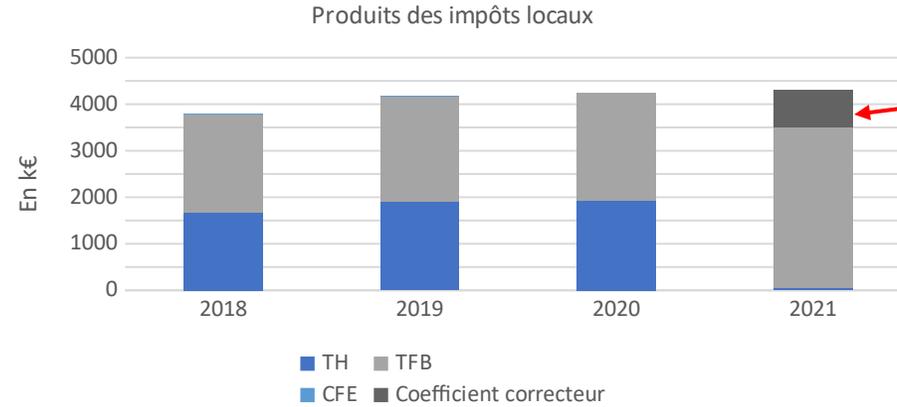
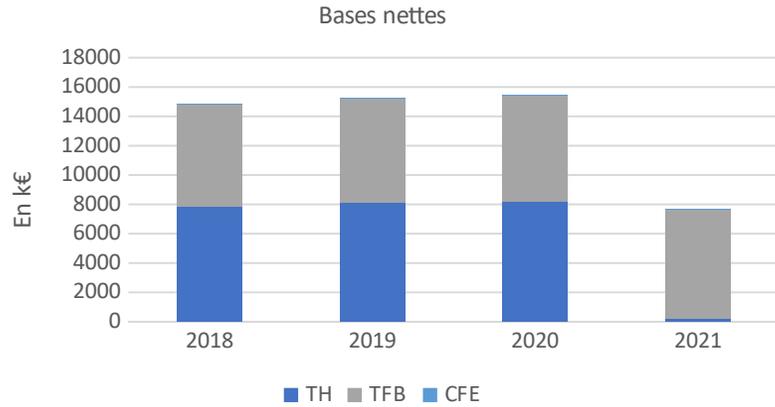
- Les dépenses d'investissement sont en augmentation sur la période (+11%) jusqu'à atteindre 85% d'augmentation entre 2018 et 2020 puis un fléchissement en 2021 (-39%)
- Celles-ci sont composées en majorité de dépenses d'équipements (rénovation des bâtiments communaux, travaux de voirie) et de remboursement du capital des emprunts
- Du au fait de la faible capacité d'emprunt la commune présente un sous investissement important (-60%) comparé à la moyenne de la strate
- Le taux de réalisation des projet est de 59% en 2021, ce qui peut entrainer des demandes de dettes qui ne sont pas directement utilisées



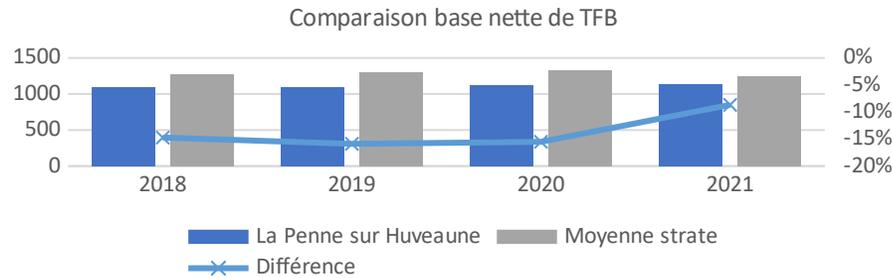
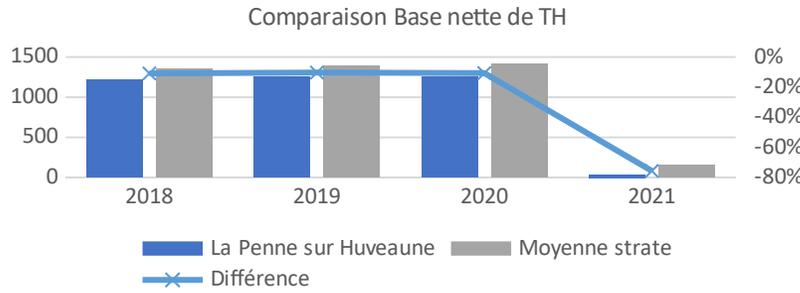
ANALYSE DES RECETTES D'INVESTISSEMENT



- Les recettes d'investissement ont très fortement augmentées en 2019 (+47%) à la faveur d'un emprunt contracté de 950 k€ et du versement de sous densité (805 k€)
- Le taux de subvention est en baisse surtout en 2019 (7%) pour atteindre 32% en 2021
- Les ressources de financement de l'investissement sont en trompe l'oeuil en 2019 (dû à la dette et la VSD) en comparaison avec la moyenne de la strate et sont en récurrence inférieures de 50% à la moyenne de la strate

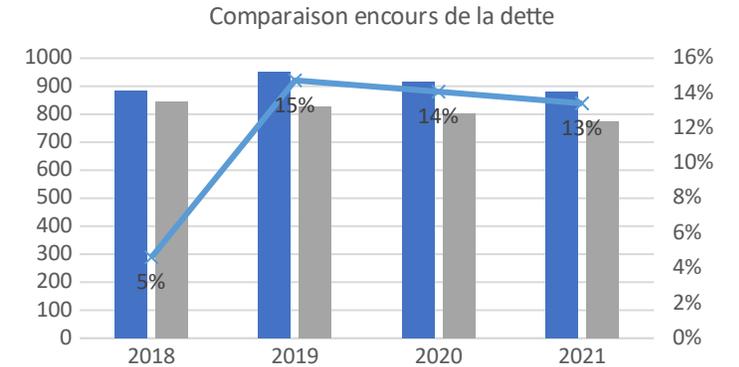
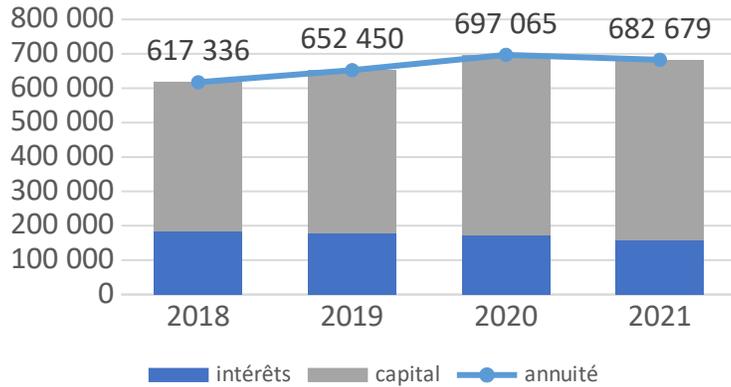


Coefficient correcteur pour la neutralisation de la réforme de la TH

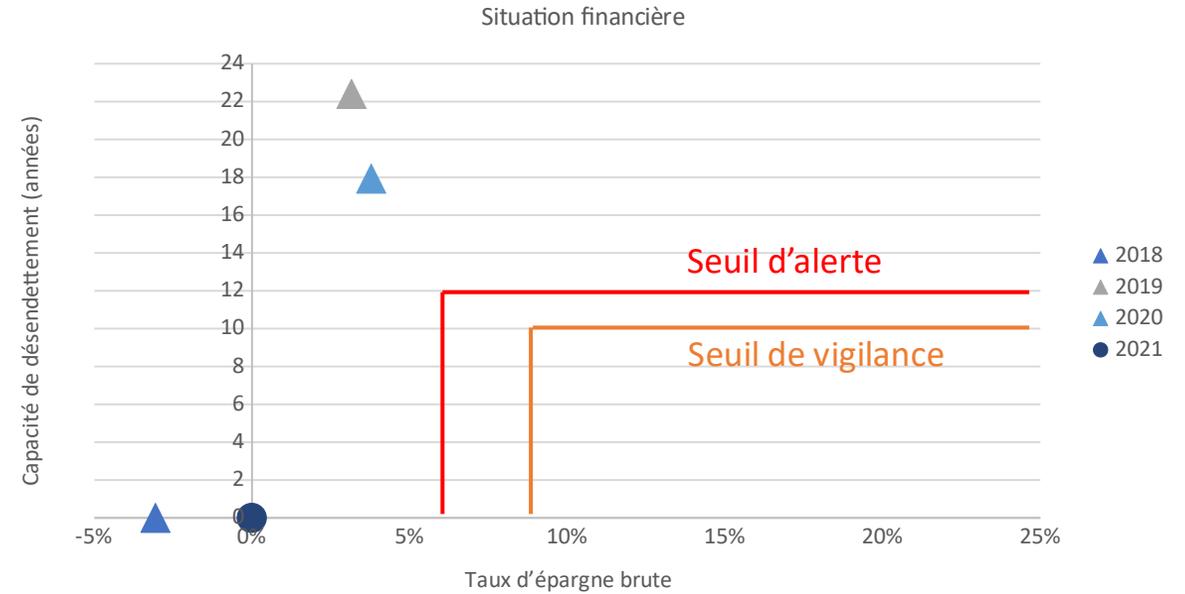
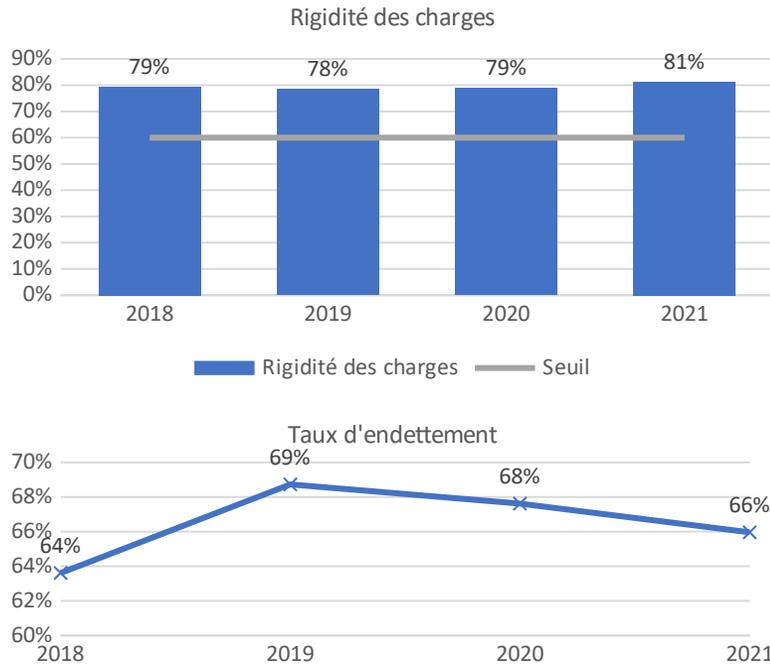


- Les bases nettes sont en progression de 2% par an jusqu'en 2020 avant une réduction de 47% due à la réforme sur TH
- Les bases nettes TH et TFB sont inférieures de 10% à la moyenne de la strate nationale
- En revanche la commune a des réductions de base (abattements et exonérations en faveur du contribuable) de TH très supérieures (160%) à la moyenne de la strate





- Les annuités de la dette sont en augmentation sur la période étudiée (+11%) surtout jusqu'en 2020 (+13)
- L'encours de la dette est supérieur à la moyenne de la strate (+13%) et les annuités sont équivalentes à la moyenne depuis 2019 (-4% / +4%)
- L'encours baisse depuis 2019 (-7%) mais en augmentation sur la période (+1%) après avoir connu une forte augmentation



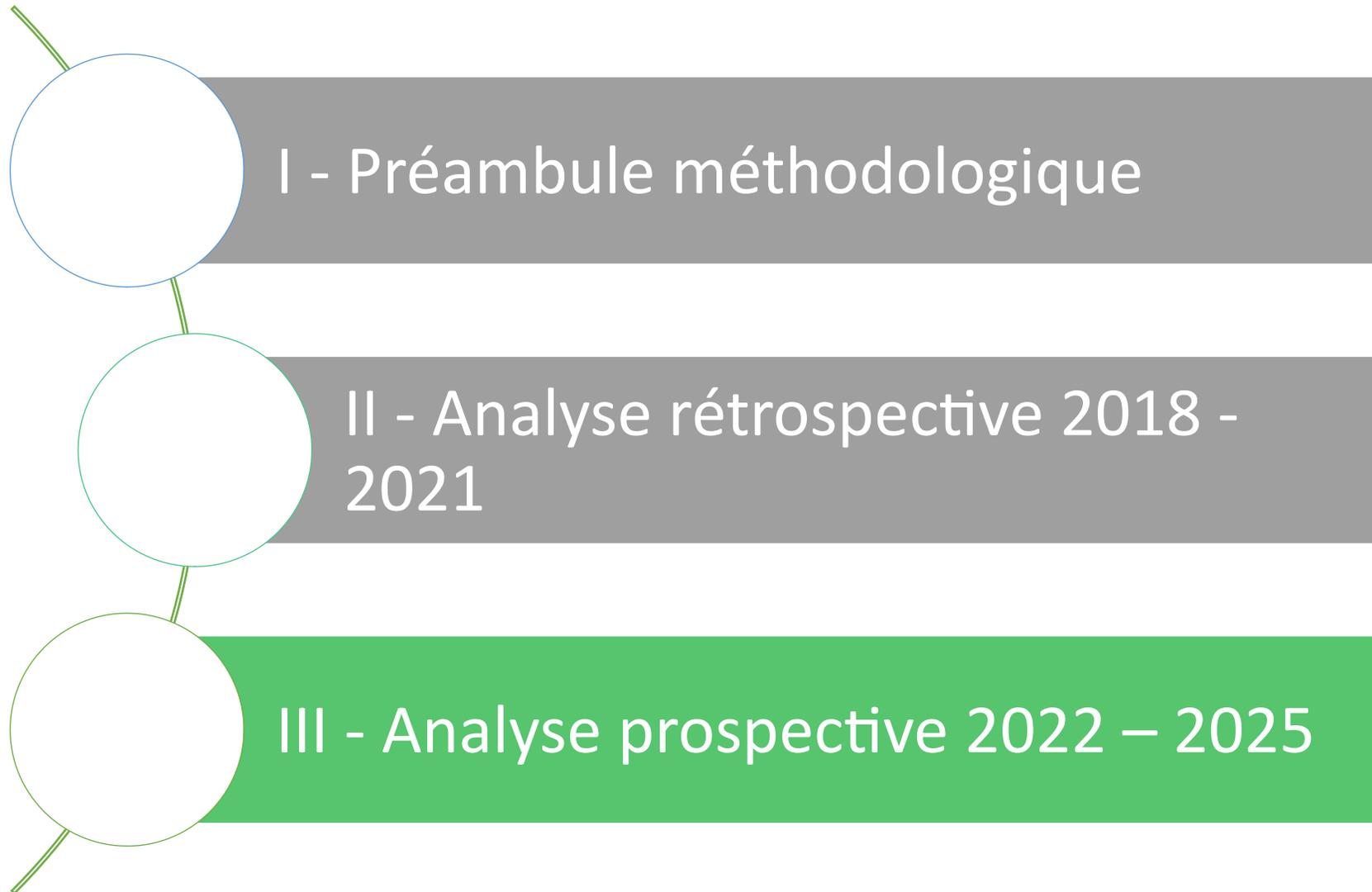
- La rigidité des charges est en permanence au dessus du seuil critique (80% vs 60%) ce qui ne permet aucune marge de manœuvre à la mairie sur le moyen terme pour augmenter son épargne
- NB: les capacités de désendettement = 0 sont dues au fait que pour ces années là l'épargne brute était négative
- La situation financière de la commune est en permanence en seuil d'alerte ce qui signifie que la commune n'est pas capable d'épargner ni de se désendetter

- La commune a vécu durant les années étudiées et probablement les années antérieures au-dessus de ses moyens notamment sur la partie fonctionnement
- Ceci a conduit à une situation dans laquelle la mairie n'a pas de marge de manœuvre pour augmenter ses recettes fiscales ni baisser ses charges de fonctionnement ce qui conduit à avoir de l'épargne négative
- La dégradation de la santé financière va entraîner une augmentation des annuités (donc des charges rigides) en cas de financement par la dette
- Le bilan a été préservé artificiellement par de la dette bancaire et de la dette fournisseurs et des revenus exceptionnels, ceci est très dangereux car en cas de baisse de l'un ou l'autre poste (comme en 2021) la trésorerie est très impactée négativement
- Les investissements restent très inférieurs à la strate nationale, dans le but de se rapprocher de la moyenne, la mairie va devoir mettre comme priorité les demandes de subventions. Ceci permettra de diminuer la demande de dette, donc de diminuer la rigidité des charges et d'augmenter la capacité de désendettement
- L'augmentation des taux d'intérêts et de l'inflation (augmentation des prix de l'énergie et du point d'indice) ne constitue pas un environnement économique favorable pour améliorer la situation financière



- Du fait d'un fonds de roulement négatif: les lignes de trésorerie court terme n'arrivent pas à être remboursée depuis 2018
- Des montants significatifs de factures fournisseurs reçues avant 2021 n'ont jamais été mandatée:
 - Diverses factures pour des petits sous fournisseurs: SPA: 4 470€ - ABELIUM: 7 000€
 - Télécommunication : 37 000€
 - Matériel de cantine: 38 000€
 - Bureautique: 21 000€
 - Taxe foncière du cinéma: 6 300€
 - Intérêts de retard banque des territoires: 3 500€
 - Une ligne de trésorerie court terme à devoir: 800 000€
- Le non reversement de la taxe d'aménagement en 2019 (accord inscrit sur le bail) à FACONEO entraine une dette supplémentaire pour la mairie de 390 000€ en 2023: taxe d'aménagement versée par CANOPIA à la DGFIP et reversée à la commune. Accord entre la commune et CANOPIA pour la récupération de cette taxe dans le projet de dynamisation du territoire. La commune a fait défaut sur le reversement. En tenant compte de pénalités de retard, la somme due s'élève à 390 k€.
- De même que plusieurs factures non payées (depuis fin 2017) à la société des eaux « eaux des collines » augmente la dette de la commune de 214 000€ en 2023. Les factures comprenaient la consommations d'eau mais aussi les bornes incendies. La commune contestaient devoir payer pour les bornes incendies et a donc pris la décision ne pas payer la totalité des factures d'eau





La prospective financière vise à projeter dans le futur les principales dépenses et recettes de fonctionnement.

Elle peut être utilisée pour :

- définir un volume d'investissement maximal
- déterminer la soutenabilité des investissements à moyen terme afin de vérifier que la commune aura la capacité pour réaliser son programme d'investissement
- évaluer la capacité financière de la commune par le biais d'indicateurs : niveau des épargnes, ratio de désendettement, encours de dette...
- déterminer les conditions de reconstitution des marges de manœuvre financières : réduction des dépenses de fonctionnement, contraction des dépenses de personnel, optimisation des recettes de fonctionnement (tarification, fiscalité...), allongement de la dette, réduction du niveau des investissements...



- Inflation des prix de l'énergie: 100% – 150% selon l'AMF (association des maires de France)
- Revalorisation du point d'indice de la fonction publique +3,5% en 2022
- Stabilité de la Dotation Globale de Fonctionnement
- Augmentation des taux d'intérêts
- Croissance faible

Taux des obligations d'État à 10 ans

© La Banque Postale



Source : Refinitiv Datastream.

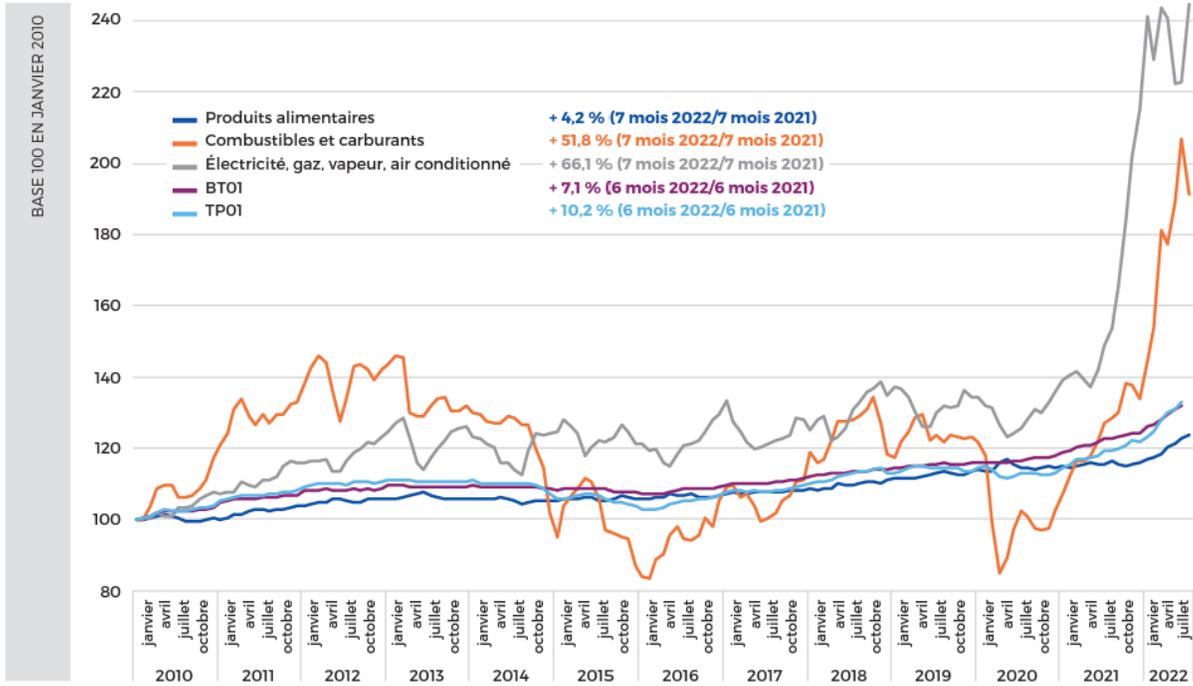
CONTEXTE MACROECONOMIQUE

En %	2021	2022	2023
Croissance du PIB réel	6,8	2,6	0,5
Taux de variation des prix à la consommation (IPCH)	2,1	5,8	4,7
Taux de chômage (BIT, France entière, moyenne annuelle)	7,9	7,3	7,6

Source : Projections de la Banque de France, septembre 2022.

Évolution de certains indices de prix impactant la dépense locale

© La Banque Postale



Source : Indices Insee.

Charges	Hypothèses
Charges à caractère général	x2 en 2023 et 2% ensuite
Charges de personnel – augmentation du point d’indice	3,5% en 2022
Charges financières (intérêts de la dette)	Selon la stratégie de désendettement de la commune
Charges exceptionnelles	Aucune charge exceptionnelle en prospective, celles-ci sont par nature ponctuelles et imprévisibles
Cessions des immobilisations	Les Candolles: 1 M€ en 2023 La Massabielle - appartement: 140 k€ en 2022 Montée Paya - appartement: 140 k€ en 2023 Les restanques - terrain: 2.3 M€ en 2023
Investissements	Adaptation des investissements à la stabilité financière Taux de subvention : 50% Pas de nouvel emprunt contracté

En €	2022	2023	2024	2025
Dépenses réelles de fonctionnement	8 215 949	10 217 274	9 537 115	9 565 753
Recettes réelles de fonctionnement	9 144 111	13 551 628	10 483 997	10 213 247
Excédent de fonctionnement	783 831	334 354	806 882	647 494



En €	2022	2023	2024	2025
Remboursement de la dette en capital	512 379	484 442	477 429	472 490
CAF Nette	415 783	2 849 912	469 453	175 004
Dépenses d'investissement	902 325	920 372	938 779	957 555
Subventions d'investissement	449 358	460 186	469 390	478 777
Résultat d'exercice sur la période 2022 - 2025	2 034 416			

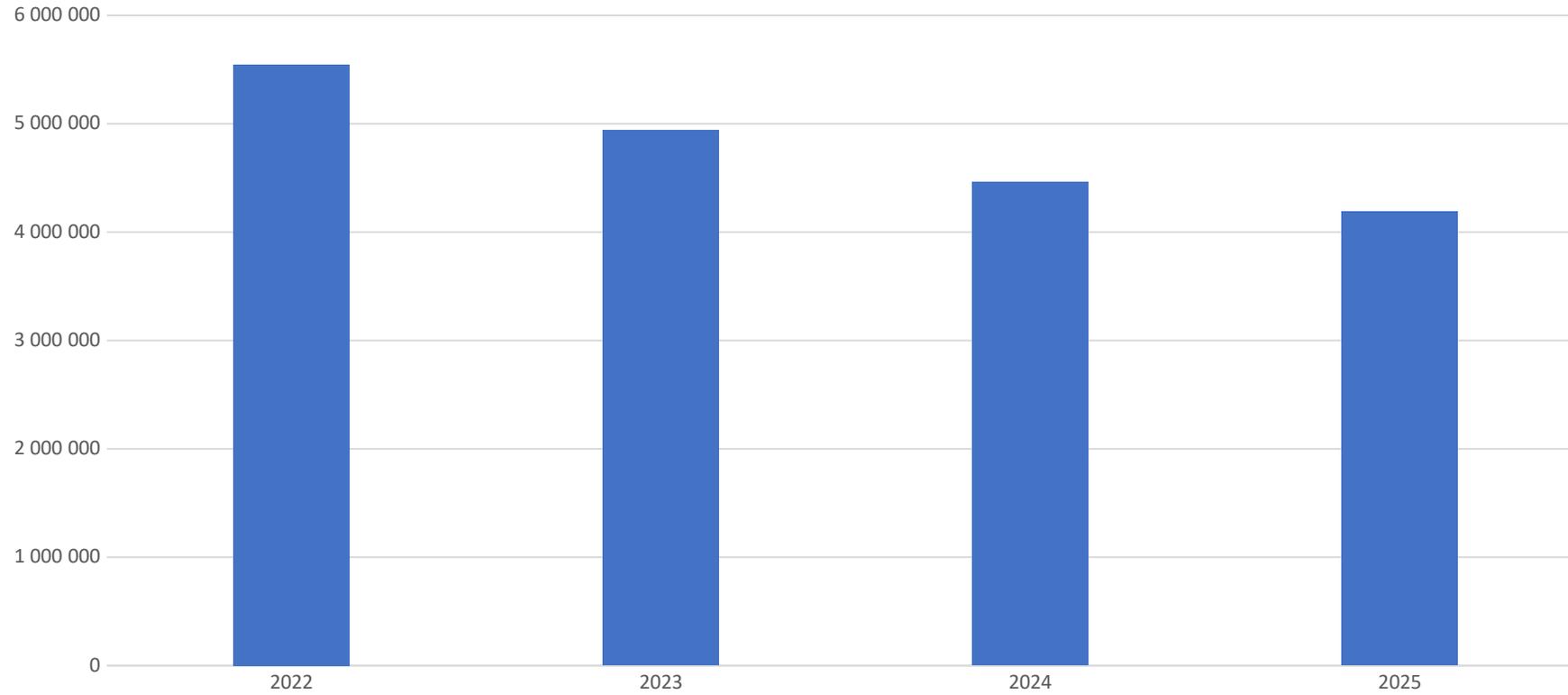




PROSPECTIVE



Encours de la dette



- Réduction de la dette pour retrouver une stabilité financière
- Gestion accrue des dépenses
- Augmenter le taux de subvention pour maintenir les investissements
- Redevenir une commune solvable d'ici à 2026
- Offre de service publique efficace
- Ne pas augmenter les impôts

